

REPARTITIONS SPATIALES

Marcel OTTE¹, Marylène PATOU-MATHIS² et Dominique BONJEAN³

Dans ce "coussin" formé de cailloutis calcaires, la répartition horizontale des pièces ne semble guère se trouver altérée par des agents postérieurs aux occupations. L'inconvénient par contre, consiste en l'absence de surface horizontale bien définie. Donc, les différents plans successivement occupés ont pu intégralement se superposer au point d'en devenir méconnaissables. Par exemple, les aires d'occupations par les animaux et par les hommes furent assimilées sur un même relevé de fouilles. Bien davantage, les rejets d'occupations humaines, éventuellement successives, seraient complètement intégrées entre elles. Il n'est d'ailleurs pas garanti qu'une organisation quelconque ait jamais prévalu dans les reflets d'activités distinctes menées sur le sol. Toutefois, des aires préférentielles se distinguent, comme l'opposition entre ossements d'herbivores et ceux de carnivores. Ainsi, l'activité animale semble davantage concentrée du côté gauche de la salle principale, en opposition aux restes de gibier apportés par l'Homme. Plus spécialement encore, les restes de chamois (sûrement ramenés par les chasseurs) se trouvent concentrés dans le fond, à droite de la première salle, où ils sont associés aux outils denticulés. Quelle peut être la relation fonctionnelle entre ces deux données ? Peut-être est-elle indirecte par la convergence de deux effets, secondaires mais fondamentaux, qui tiennent en l'intensité de l'action humaine, spécialement détectable, à la fois sur les ossements de chamois, et sur les denticulés, reflets d'usage intense sur matériaux durs. Sur le plan purement technique, les aires de répartition manifestent aussi la séparation entre les nucléus et les outils, équivalents probables des activités de débitage et d'utilisation des pièces fabriquées. Dans la même aire, largement étendue, où les outils furent employés, se trouvent aussi concentrées les esquilles du façonnage, montrant qu'elles y furent aussi retouchées. L'aire de débitage, directement opposée y était aussi beaucoup plus limitée spatialement et concentrée vers la paroi droite. De vagues groupes d'objets se reconnaissent donc approximativement, sans qu'il soit possible d'en saisir le sens ou les agencements pertinents. L'impression générale laissée est celle du déplacement latéral des activités, donc d'une confusion dans leurs témoignages. Une éventuelle concentration spatiale de ces activités distinctes ne fut, jusqu'aujourd'hui, guère vérifiée dans les sites moustériens occidentaux sauf peut-être aux Canalettes (Meignen et al. 1993).

¹ Service de Préhistoire, Université de Liège, 7 place du XX Août, Bât. A1, B-4000 Liège.

² Laboratoire de Préhistoire du Muséum National d'Histoire Naturelle, I.P.H., 1 rue R. Panhard 75013 Paris, France ; GDR 1051 du CNRS.

³ Archéologie Andennaise, 339d rue Fond des Vaux, B-5300 Sclayn.

BIBLIOGRAPHIE

MEIGNEN L. (dir.), 1993,

L'abri des Canalettes. Un habitat moustérien sur les grands Causses (Nant, Aveyron).
Fouilles 1980-86. Paris, C.N.R.S., *Monographies du Centre de recherches
Archéologiques*, 10, 359 p., 150 fig., 67 tabl.